

# PROTOCOLE D'ACCUEIL PROVISOIRE

## Préalable :

Ce document vise à présenter les nouvelles modalités d'accueil et de gestion des élèves de 6ème et 5<sup>ème</sup> jusqu'au 29 mai 2020. Pour respecter les mesures sanitaires exigées par les autorités, l'organisation quotidienne du temps scolaire a été réaménagée. La scolarisation des élèves en présentiel repose sur le libre choix des familles, l'instruction restant obligatoire. Ceci implique que l'élève qui n'est pas en présentiel reste en lien avec le collège et suit un enseignement à distance.

### Entrée des élèves entre 7h30 et 8h :

A la descente du bus, les élèves seront accueillis dès 7h30 par un personnel de l'équipe de la direction /CPE qui portera un masque. Les élèves descendront du bus, avec un masque, un par un, espacé par un mètre de distance en file indienne. Chaque bus fera descendre ses élèves à tour de rôle. Un marquage au sol sera prévu.

Ils seront individuellement aiguillés vers l'Assistant d' Education, référent de la classe, qui donnera un masque aux élèves qui n'en possèdent pas.

Les élèves seront accueillis, dès le 18 mai, dans des Espaces Autonomes d'Accueil (EAA) par demi-groupe (maximum 15 élèves) et auront des lieux de détente à proximité, des toilettes et un équipement informatique utilisable par rotation.

- EAA 1 = salles **14** et 13 (601 et 602 / 501 et 502)
- EAA 2 = salles **1** et 2 (603 et 604 / 503 et 504)
- EAA 3 = salles **6** et 7 (605 et 606 / 505 et 506)
- EAA 7 = salles **24** et 25 (607 et 507)

Les élèves restent dans ces lieux et **ce sont les adultes qui se déplacent** afin de limiter les mouvements de circulation au maximum. En conséquence, les locaux de Vie Scolaire et Infirmerie ne seront pas accessibles. Les élèves viennent de 8h à 16h30. **Aucune sortie ne sera autorisée** y compris pour des soins (élèves à besoins particuliers) sauf pour les externes afin de rentrer chez eux **UNIQUEMENT** pour se restaurer. Les régimes de sorties des carnets de correspondance 2 et 3 ne seront plus appliqués et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

**Aucun parent ou personne extérieure ne sera autorisée à venir récupérer son enfant dans la journée** sauf en cas de suspicion de Covid -19 où le protocole sanitaire sera activé.

Chaque EAA aura un adulte référent toute la journée qui sera en charge de la gestion du groupe dans les temps hors classe et déplacements selon le protocole sanitaire.

Un calendrier a été pensé pour accueillir les 6ème et 5ème (voir planning). Une alternance des élèves par niveau sera faite pour respecter les mesures sanitaires et assurer la sécurité de tous.

Exceptionnellement, les élèves seront pris en charge par l'AED référent dans l'espace d'accueil et non en « salle de permanence » si nécessaire.

### Récréations :

- L'AED sera posté dans chaque lieu de récréation dédié à l'espace d'accueil autonome du groupe dont il a la charge
- lavage des mains et passage aux toilettes en groupe et non à la demande avant et après chaque récréation
- limiter le nombre d'élèves dans les toilettes pour respecter la distanciation physique
- port du masque obligatoire et respect de la distanciation physique

- aucun échange d'objets personnels entre les élèves.

#### Restauration Scolaire :

L'AED référent de la classe accompagne les élèves au service de la restauration scolaire selon un planning établi tous les jours par les CPE et le chef de cuisine. Respect des gestes barrière ;

- lavage des mains et passage aux toilettes avant et après le repas
- suivi des consignes par les agents pour prendre son repas
- installation des élèves à l'endroit prévu dans la salle avec au moins un mètre de distance entre eux. Le temps de repas est de ½ heure par groupe.
- Les élèves doivent se munir d'une gourde ou bouteille d'eau pour limiter les déplacements et brassage entre élèves. A défaut, l'établissement fournira une bouteille d'eau de 50cl.

Après le repas, le groupe rejoint son espace autonome d'accueil sous la surveillance de l'adulte tout en respectant les consignes sanitaires.

#### Sortie des élèves à 12h et 16h30 :

Les élèves ne sortiront pas tous en même temps. L'adulte référent viendra chercher le groupe dans la classe et emmènera les élèves aux toilettes avec lavage des mains tout en respectant la distanciation physique. Port du masque pour tous.

Les CPE établiront un planning quotidien pour la sortie des élèves au bus de manière échelonnée.

#### Volet pédagogique:

**Les élèves devront avoir dans leur cartable un minimum de matériel scolaire à leur disposition : agenda, stylos, feutres, crayons de couleurs, cahiers et classeurs.... Aucun prêt, échange ne sera accepté entre les personnes.**

Les professeurs qui assurent un service complet en présentiel au collège ne sont pas astreints à l'enseignement à distance. L'enseignement à distance pour les élèves restés chez eux est assuré par les professeurs qui sont aussi à domicile.

Les élèves auront une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains. Cette information sera donnée par les adultes qui auront en charge les élèves en première heure et plus si besoin. Une explication sera donnée sur les nouveaux Espaces d'Autonomes Accueil et sur les nouvelles modalités d'organisation du temps scolaire.

**Cette sensibilisation est répétée autant que nécessaire.**

La période de reprise est essentielle pour renforcer la relation avec les élèves comme avec leur famille. Le retour des élèves en classe doit être un moment privilégié pour les écouter et faire un bilan de la situation de chaque élève pour mieux définir le parcours de chacun. Il est souhaitable de :

- **Sécuriser** les élèves en expliquant la situation
- **D'écouter** ce qu'ils ont vécu
- **Identifier** d'éventuelles situations traumatisantes de confinement et les signaler au personnel compétent
- **Expliquer** nouvelles règles de vie dans le collège en lien avec le protocole sanitaire et les objectifs d'apprentissage jusqu'à la fin d'année.

L'enjeu n'est pas de finir les programmes mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions.

Les enseignants présents ne devront pas obligatoirement enseigner leur discipline. Ils peuvent prendre des élèves qu'ils n'avaient pas si nécessaire. Toutefois, les enseignements de français et de mathématiques doivent être priorités. Les évaluations chiffrées seront déconseillées. Les bulletins du 3<sup>ème</sup> trimestre ne comporteront que des appréciations (principe de la « classe sans notes »). Les compétences des élèves pourront être évaluées en particulier celles relevant de la citoyenneté et de la vie collective (conformément à notre labellisation « collège sans racisme ni discrimination » sur le « vivre ensemble »).

Les journées scolaires peuvent être orientées autour de projets, de thématiques à l'image des EPI. Le soutien scolaire, l'aide méthodologique seront à privilégier. Des activités ludiques, éducatives et culturelles permettront aux élèves de renouer avec les apprentissages durant cette période qui peut paraître très traumatisante pour certains. Un mot d'ordre : « DONNER ENVIE D'APPRENDRE » (ligne directrice du projet d'établissement)

Les professeurs –documentalistes se déplaceront dans les EAA pour apporter leur expertise dans le domaine de la recherche documentaire et de la méthodologie nécessaire aux apprentissages.

Le prêt de matériel en dotation collective sera proscrit. Les claviers et souris d'ordinateur seront désinfectés à l'aide d'une lingette hydro-lactique après chaque utilisation à disposition dans les salles.

Pour les activités sportives : les jeux de ballon, sports de contact et sports collectifs seront proscrits. Il faut limiter la pratique aux seules activités physiques de basse intensité si la distanciation physique propre aux activités sportives n'est pas possible. La distanciation doit être de 5m pour la marche rapide et 10m pour la course. Le matériel sportif ne doit pas être manipulée par tous.

En cas de difficulté avec un élève :

**La bienveillance, la souplesse et le dialogue sont à privilégier.** Les sanctions, exclusions de cours ne seront pas acceptés. **Le rappel des consignes se fera autant que nécessaire.**

En cas d'indiscipline mettant en danger l'élève ou toute autre personne : les parents seront prévenus par les CPE. La direction pourra engager une procédure disciplinaire d'exclusion pour « non-respect du protocole sanitaire et mise en danger de la santé d'autrui »